



Paroisse Sainte Anne des Calades

Villefranche – Limas – Arnas – Gleizé

49 rue Roland 69400 Villefranche sur Saône

TEL : 04 74 60 05 17

Mail : paroisse.calades@wanadoo.fr

<http://www.paroissedevillefranche.net>

22 Décembre 2019

4^{ème} DIMANCHE

DE L'AVENT

Évangile de Jésus-Christ selon saint Matthieu 1,18-24.

« Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre chez toi Marie, ton épouse, puisque l'enfant qui est engendré en elle vient de l'Esprit Saint ; elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus (c'est-à-dire : Le-Seigneur-sauve), car c'est lui qui sauvera son peuple de ses péchés. »

Le scandale n'est pas une création de notre temps.

Cette jeune fille accordée en mariage à un homme juste est enceinte, il n'y a pas de doute, pour tous elle a fauté.

Se pose à présent cette délicate question à Joseph : que doit-il faire ou plutôt que va-t-il faire ? En toute logique, il devrait la présenter au conseil de la synagogue et la loi devrait rendre une sentence qui devrait osciller entre lapidation ou lapidation.

Alors pourquoi Joseph, qui est un homme juste, n'applique-t-il pas la loi ? De quoi a-t-il donc peur ? Ou que dissimule-t-il ?

Ne serait-il pas possible de penser que Joseph n'est pas seulement juste mais qu'il est humble aussi. Il sait déjà que l'enfant que porte Marie, son épouse légitime, est l'œuvre de Dieu et il décide, par respect et pour ne pas usurper la place qui n'est pas la sienne, de s'effacer devant le Tout Puissant. Joseph se retire pour laisser à Marie toute la grâce qui lui revient, elle est la mère de Dieu, comment pourrait-il être lui le père de Dieu !

Mais voici que l'ange du Seigneur, le Seigneur lui-même, lui fait une annonce, l'annonce faite à Joseph. Que nous disent les mots de l'ange et quelle est la mission que Dieu confie à cet homme ?

Tu accueilleras le Fils de Dieu dans la famille humaine et dans ta lignée et tu lui donneras un nom. Par toi l'enfant de Marie accomplira la prophétie d'Isaïe. C'est Dieu lui-même qui se donne mais c'est toi qui lui ouvriras le chemin de l'humanité.

Joseph devient une pièce maîtresse dans le plan salvifique de Dieu ; par son humilité il accepte, accueille et sert le Fils du Très Haut.

D'une manière particulière il peut aussi être considéré comme le modèle de la paternité humaine et spirituelle. Accepter, accueillir et servir en toute humilité celui qui nous est donné, pour qu'il réponde à son tour au projet de Dieu, n'est-ce pas là aussi une magnifique vocation ?

Par Joseph nous pouvons faire une place particulière dans notre prière à tous les pères et entonner un « Je vous salue Joseph » pour tous ceux qui portent, ont porté ou voudraient porter un enfant.

Jorge JIMENEZ

Pensée du pape François

Jésus dit que l'unique signe sera « celui de Jonas ». Le signe que Jésus promet est son pardon à travers sa mort et sa résurrection. C'est sa miséricorde. Le véritable signe de Jonas est celui qui nous donne la confiance d'être sauvés par le sang du Christ. Les œuvres sont nécessaires mais elles sont une réponse à cet amour miséricordieux qui nous sauve.

LES RENDEZ-VOUS :

- Lundi 23, ND des Marais, 19h30, **CHAPELET ÉPOUX ET PÈRES DE FAMILLE**

Collégiale Notre-Dame des Marais
Portes ouvertes des **Amis de l'orgue**,
les après-midi de 15h à 17h
le vendredi 27 décembre et lundi 30 décembre
Visite libre

HORAIRES NOËL

Mardi 24 décembre

18h L'Oasis - 18h30 Béligny - 19h ND des Marais

19h30 Limas - 20h Arnas - 23h Gleizé

Mercredi 25 décembre

9h Limas - 10h Gleizé - 10h30 ND des Marais - 11h Arnas

Le collectif des Associations solidaires sur Villefranche organise un réveillon de Noël gratuit pour les personnes seules et isolées à partir de 18h30 sur inscription (retour accompagné possible uniquement sur réservation).

Plus de renseignements au 04 74 62 60 07 – 06 43 70 15 42

L'ACAT remercie vivement les paroisses Sainte Anne des Calades et Saint Cyprien de Buisante pour leur générosité lors de la vente des boules de Noël accompagnées des croix de l'Avent. Elle a rapporté 573 €, somme qui a été intégralement versée à l'OIP, Observatoire international des prisons, qui agit pour le respect des droits humains en milieu carcéral et dispose du statut consultatif auprès des Nations Unies.

Permanence des prêtres à la cure 49 rue Roland :
mardi, mercredi et vendredi de 15h à 17h
Confession le vendredi de 17h à 18h à Notre Dame des Marais

INTENTIONS DE MESSE :

Béligny : Émile LECLÈRE

Gleizé : Jacques BERNE – Hélène et Pierre MÉDARD, Louise et Antoine DUPONT – Michel et Christiane DEVIDAL

Limas : Stéphane junior TUMAY - Famille MOTTO

Notre-Dame des Marais :

Francisque et Germaine PERRUT – Famille SAPIN COLLOMB, Jean-Pierre et Antonia SAPIN, Marie-Lucienne et René SAPIN – Familles DEMONCEAU LAGER LAUMAIN DÉTRIE – Dominique-Jean CHATELET – Raymond et Michel BROUDEUR – Familles GAILLARD MICHAUT SAUNIER - Danièle BARAL – Jean-Paul et Roger ÉDOUARD et Jeanne BURNY - Majet YAJJOU – Les âmes du purgatoire

Arnas : Lucien BISSUEL

Baptêmes : Ethan GARNIER, Oscar JACQUET, Léna MARTINOTI

Défunts de la semaine :

Suzanne DECOTE – Jean BOURGEOIS – Maria FIORI – Jean BRANDO

Messes en semaine :

Lundi 23, 8h45 Béligny – Mardi 24 et Mercredi 25, **VOIR HORAIRES DE NOËL** - Jeudi 26, 8h45 Limas et 17h Le Cep - Vendredi 27, 18h30 ND des Marais

Messes dominicales : (sauf journées exceptionnelles et fêtes):

Samedi 18h30 Béligny et Gleizé

Dimanche 9h et 18h30 Limas, 10h30 ND des Marais, 11h Arnas

La cure (49 rue Roland) est ouverte de 9h-12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi – de 9h à 12h le samedi (*sera fermée les mardis 24 et 31/12 l'après-midi – les jeudis 26/12 et 2/01 le matin*)
Tél 04 74 60 05 17 - paroisse.calades@wanadoo.fr

VIE DE LA PAROISSE

Bonne nouvelle !

En 2020, la paroisse vous invite à participer à un **Parcours Alpha Classic** !

C'est une série de repas ouverts sur le monde qui permet de parler de spiritualité, de ses propres questions et convictions sur le sens de la vie. Après le repas, une question différente est abordée ouvrant sur une discussion en petit groupe. C'est aussi une opportunité de comprendre et découvrir les bases de la spiritualité chrétienne.

Le Parcours Alpha Classic est ouvert à tous, sans engagement, convivial.

Nous vous invitons à une **soirée de présentation le jeudi 16 janvier 2020**, de 20h à 22h, à la chapelle d'Ouilly. Cette soirée se déroulera autour d'un dîner. Plus d'informations : <https://www.parcoursalpha.fr/classic> 06.61.83.71.50

Pour les couples mariés: la paroisse sainte Anne des Calades et la communauté de l'Emmanuel proposent un parcours "**Oxygène**" pour prendre du temps à 2. Une journée en famille le **12 janvier**, 5 soirées et 1 week-end en couple (21-22 mars) pour replonger dans les grâces du sacrement de mariage. Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte et Jean-Noël Dufay jnduf@neuf.fr

Partager un 31 décembre autrement :

Pour tous les âges, seul, en couple ou en famille.

Dès 18h, Salle des fêtes de Gleizé (rue des Peupliers)

Pour que cette soirée soit réussie, nous vous remercions d'apporter :

- 1 plat festif par adulte (sucré ou salé)
- 1 plat salé et 1 plat sucré (festifs) pour les familles

La participation financière à la soirée est libre. Elle vous sera demandée à votre arrivée. Prix indicatif par personne :

Bébés (0-3 ans) gratuit - Enfants et Adolescents (3-16ans) : 5€ - Adultes : 15€

Besoin d'un renseignement : appelez Joseph - 06 47 17 35 03

En début d'année, nous lançons la collecte du **Denier de l'Église** : comme vous le savez peut-être, le Denier est la seule ressource dont dispose le diocèse pour garantir les traitements des prêtres ainsi que les salaires des laïcs engagés professionnellement au service de l'Église.

Si vous souhaitez faire un don par chèque à la paroisse ou apporter votre contribution au denier et bénéficier d'un reçu fiscal pour 2019, il est donc nécessaire de le faire parvenir avant le 31/12/2019. La date inscrite sur le chèque ne permettra plus de présumer d'un don fait dans l'année. En revanche, lorsque le paiement intervient par virement, prélèvement ou carte bancaire, la date du reçu fiscal est celle de l'inscription de la somme au crédit du compte du donataire. A ce titre vous pouvez donner jusqu'à la fin de l'année sur www.donnons-lyon.catholique.fr Nous vous remercions de votre générosité.